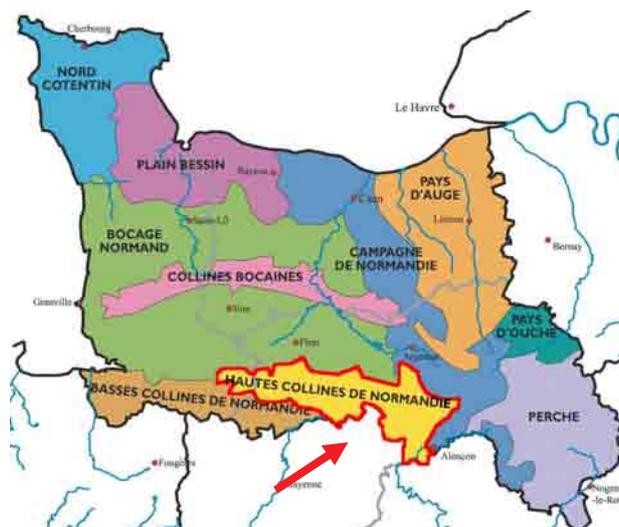


III.3 - HAUTES COLLINES DE NORMANDIE

Région forestière de l'Inventaire forestier national :
617 – Hautes Collines de Normandie

III.3.a – Les conditions naturelles



Géologie et pédologie

Les Hautes collines de Normandie sont constituées d'un ensemble de bombements gréseux et granitiques qui s'étend de Sées à Mortain.

Les Hautes collines sont directement assises sur les contreforts du Massif Armoricain, formé de grès et de schistes très durs et imperméables et de granites. Les sols y sont souvent pauvres, et même tourbeux par places. C'est le domaine des grands massifs privés et domaniaux (Ecouves, Andaines, Lande pourrie). La tendance « sol acide » y est généralisée.

Climat

C'est une ambiance froide et humide qui, toute l'année, règne sur ces hauteurs comprises entre 200 et 400 mètres d'altitude. La pluviométrie oscille entre 700 et 850 mm par an.

Aptitudes forestières des Hautes collines

Le sous-sol gréseux donne des stations forestières aux potentialités limitées dans le haut des versants et sur les crêtes, où les sols superficiels sont plus propices aux résineux qu'aux feuillus.

Les granites donnent des sols limono sableux, acides et plus ou moins hydromorphes, selon le relief, propices à la production de résineux et de certains feuillus tels que le hêtre, le chêne rouge d'Amérique ou le châtaignier.

En bas de versant, sur schistes, les conditions sont plus favorables à des feuillus tels que le hêtre, le chêne ou le châtaignier. Les feuillus exigeants comme le frêne, les noyers ou le peuplier ne trouvent généralement pas les stations qui leur conviennent, à l'exception de quelques vallées alluviales étroites.

III.3.b – La place de la forêt dans l'espace rural

Dans cette région, le **taux de boisement est le plus conséquent de Basse Normandie** (21,2 %). Il se voit renforcé par un boisement agricole actif mais, semble-t-il, raisonnable au regard des faibles

possibilités agronomiques de certains sols et de leur pente. Outre les grands massifs domaniaux déjà cités, toutes les hauteurs sont occupées par une suite presque ininterrompue de petits massifs privés. L'extension forestière se produit le plus souvent en périphérie des massifs existants, et sur des pentes : la forêt descend peu à peu.

Déjà, à partir des années 50, des reboisements résineux ont considérablement enrichi cette zone forestière et les industries traditionnelles se sont adaptées depuis 1980 à cette nouvelle matière première. L'industrie de l'emballage s'est développée au Teilleul, à Barenton, La Ferté Macé, St André de Messei, Dompierre. La production de bois de charpente et des usages nouveaux ont vu le jour avec l'arrivée du douglas dont le bois est maintenant reconnu comme un matériau de qualité, tant en charpente qu'en menuiserie intérieure et extérieure.

Les scieurs traditionnels de feuillus, surtout de chêne, restent très actifs et se sont regroupés pour acheter et pour valoriser leurs produits à l'exportation. Le développement du parquet a bien aidé l'écoulement des produits mais les bois de qualité moyenne, issus d'éclaircie, trouvent difficilement preneur à un prix attractif. Trop souvent, ils s'accumulent sur pied et bloquent la croissance des plus beaux arbres.

Avec une matière première abondante et diversifiée, il est souhaitable que les industries de transformation se renforcent dans cette région où la forêt et sa filière aval ont une place importante à tenir.

III.3.c – Les peuplements forestiers

Les essences présentes et leur comportement : recommandations

- **FEUILLUS** (72 % du volume sur pied)

Les **chênes indigènes** constituent 49 % du volume sur pied. Le chêne rouvre est dominant à 80 % dans les Hautes Collines. La qualité y est moyenne et la gélivure assez fréquente. Si le chêne est prépondérant, c'est le résultat de choix sylvicoles faits par l'homme en fonction de ses besoins historiques. C'est aussi à cause de l'aptitude du chêne à rejeter de souche, contrairement au hêtre. Dans les zones où le chêne est médiocre, son importance pourra être réduite.

Le **hêtre** (7,8 %) et le **châtaignier** (7 %) sont les deux autres essences feuillues qui complètent significativement la production du chêne. Ce sont des essences qui doivent pousser vite pour fournir des produits de qualité. Malheureusement, quand ils sont en mélange avec le chêne, ils sont souvent conduits à son rythme, c'est-à-dire trop lentement.

Les **feuillus divers** (frêne, merisier, érable) sont ponctuellement présents sur les stations les plus riches. Seul l'aulne peut tirer parti de certains fonds humides. Le **bouleau** qui est une essence d'accompagnement, est présent partout mais a rarement la capacité de donner une production appréciée de bois d'œuvre.

Il y a peu de **feuillus exotiques**. Le chêne rouge d'Amérique trouvera peut-être, sur les stations les plus riches, un milieu favorable, mais ces zones acides font craindre plus tard la gélivure à laquelle il est sensible. Par contre, le robinier, s'il est présent, peut donner de bons résultats. Il faut cependant savoir qu'il est envahissant et que ses rejets sont redoutablement piquants.

- **RESINEUX** (28 % du volume sur pied)

Les **résineux indigènes ou acclimatés depuis longtemps** (sapin pectiné, pin sylvestre) sont minoritaires ; cependant le pin sylvestre reste une essence bien adaptée aux stations pauvres et quelque peu hydromorphes. De plus, sa régénération naturelle est aisée.

Le **douglas** représente le tiers des résineux. C'est l'essence la plus plantée (40 %) Il trouve ici des milieux qui lui conviennent, sauf sur les grès pauvres où il cède la place au pin sylvestre ou au pin laricio.

Le **pin laricio** est la seconde essence plantée (19 %). Il s'accommode des sols pauvres mais sains. Il prend la place du traditionnel pin sylvestre qui reste cependant l'essence résineuse la plus tolérante aux stations pauvres et hydromorphes.

Les **épicéas commun et de Sitka**, assez peu sensibles à la dent du gibier, furent plantés autant que le pin laricio, mais leur sensibilité à la pourriture du cœur hypothèque l'avenir, comme leur médiocre résistance aux vents violents. Même à cette altitude, on reste en zone de plaine avec des étés très secs peu propices à ces deux espèces.

La même remarque s'applique au **sapin de Vancouver** qui subsiste autour de Carrouges et se régénère bien par endroits. Il est cependant hasardeux de fonder l'avenir d'un peuplement sur cette seule essence.

Les **mélèzes** qui affectionnent les sols profonds et frais ne trouvent pas ici les conditions idéales de croissance ; toutefois, pour qui ne cherche pas une production élevée, c'est une essence qui tolère les sols chimiquement pauvres.

Les types de peuplements et les modes de gestion préconisés

L'Inventaire Forestier National constate en 2000 que la forêt privée est constituée d'un tiers de **futaie** plantée de résineux depuis 1950 et de quelques feuillus depuis 1980. Ces peuplements sont réguliers et purs pour la plupart, mais la tendance au mélange et à l'irrégulier se développe avec le temps et les tempêtes qui entrouvrent les peuplements.

Les deux tiers restants sont des peuplements naturels issus du **taillis** et du **taillis sous futaie** :

- Les **taillis** (5 %) resteront certainement en l'état sur des stations pauvres ou très humides (tourbières). Ils peuvent avoir leur raison d'être, soit dans un but paysager, soit pour le gibier avec coupes périodiques, soit encore en tourbières boisées dans un but environnemental ou patrimonial.
S'ils semblent de qualité ou sur bon sol, il est recommandé de les orienter comme le type de peuplement suivant.
- Les **futaies avec taillis** restent l'immense majorité (50 %) alors que les futaies constituées ne font que 6 %. Ces peuplements évoluent naturellement vers la futaie régulière ou irrégulière. Ce mode de traitement est à privilégier car c'est celui qui fournit le plus de bois de qualité, surtout si la futaie est constituée de chêne ou de résineux.
Si l'étage dominant est constitué de hêtre ou châtaignier, ou si ces essences ont tendance à s'imposer parmi les chênes, leur procurer un espace vital est important. Il peut être apporté soit par le traitement en futaie claire, régulière ou irrégulière, soit en pérennisant le traitement en taillis sous futaie, surtout avec le châtaignier. Ce traitement peut se justifier tant que les arbres de futaie sont de qualité et en particulier quand les produits du taillis trouvent une bonne valorisation.
Dans le cas contraire, si la qualité du sol le permet, il est conseillé de procéder par plantation d'une ou plusieurs essences adaptée(s) à la station. Il y a, localement, de nombreux exemples de réussite qui peuvent guider le propriétaire dans ses choix.
Le retour au taillis doit rester l'exception et doit être justifié.

III.3.d – Les autres enjeux particuliers à la région

En dehors de la production de bois, d'autres schémas de gestion peuvent avoir trait à la faune, la flore, l'environnement ou le paysage, généralement à titre secondaire mais parfois, localement à titre principal.

L'environnement et le paysage

Même et surtout si un groupe d'essences feuillues ou résineuses devient majoritaire, il est judicieux de profiter de toutes les occasions pour diversifier l'aspect des peuplements et des abords de la forêt (allées, places de dépôt, points d'eau, ruisseaux, etc.), en variant les essences et les âges, voire en laissant quelques espaces ouverts.

Cette diversification peut apporter assez rapidement une valeur d'aménité conférée au loyer de chasse, au plaisir de se promener et au prix de cession en cas de vente.

Initié par le bon sens, cet intérêt paysager devient obligatoire dans les zones protégées réglementairement.

La région dans son ensemble est incontestablement propice au « tourisme vert » avec quelques hauts lieux tels que Bagnoles-de-l'Orne, Carrouges ou des circuits de grande randonnée célèbres (GR22). La forêt contribue par sa seule présence à l'intérêt de la région.

Certains milieux ou particularités locales méritent aussi l'attention. Par exemple, les plateaux ou des replats gréseux acides et imperméables recèlent des zones propices au développement de tourbières actives, qui ne présentent que peu d'intérêt pour la production sylvicole. Ce sont des milieux fragiles dont la conservation présente un intérêt environnemental certain pour la biodiversité. Il est judicieux de les préserver en se conformant à la réglementation.

Notons enfin que la majeure partie de cette région est incluse dans le périmètre du Parc Naturel Régional Normandie-Maine. Dans ce cadre, des aménagements particuliers peuvent être promus dans l'intérêt général.

La chasse

Dans cette ligne de massifs, le cerf est présent à peu près partout, sauf à l'ouest vers Mortain. Il se cantonne principalement vers les grands massifs domaniaux d'Andaines et Ecouves. Il aime cependant à se remiser dans les petits bois privés, plus touffus, plus accueillants et moins visités. Sa densité doit être maintenue à un niveau compatible avec la régénération naturelle de la forêt. Il est illusoire de prévoir des plantations non protégées ou sensibles aux abords de ces deux grands massifs. Le châtaignier y est également sujet à écorçages et frottis. Dans ces conditions, la régulation de la population par le plan de chasse est difficile car les conflits d'intérêts sont fréquents.

Le chevreuil, lui aussi, vit au détriment de bien des plantations et régénérations, même si l'on peut techniquement s'en protéger.

Sur ces milieux pauvres chimiquement, cerfs et chevreuils trouvent des ressources limitées en nourriture et toute surpopulation a un effet immédiat sur les arbres et leur régénération. Il convient de veiller scrupuleusement à l'équilibre forêt gibier.